



L'Eau ViVe

N°657

Paroisses Catholiques de Saint Paul-Lez-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence,
Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate et Saint-Estève-Janson

Dimanche 3 janvier 2019
4^{ème} dimanche du temps ordinaire



Dimanche 10 février 2019
5^{ème} dimanche du temps ordinaire



LA CHANDELEUR : Fête de la Lumière

Le 2 février, soit **40 jours après Noël**, nous fêtons la **chandeleur** ! Selon la tradition, ce jour-là est marqué dans les foyers par la confection de crêpes... Mais au-delà, quelle est la signification de cette fête ?

A l'époque Romaine, il s'agissait d'une fête païenne qui consistait à honorer le dieu Pan par des processions de flambeaux et de chandelles, d'où son nom ; et la dégustation de galettes, sans doute à l'origine de nos crêpes actuelles.

Au Vème siècle, le pape Gélase 1er, pour christianiser le rite païen de la fête des chandelles, y associât la présentation de Jésus au temple et la purification de la Vierge-Marie.

En effet, selon la loi juive, après avoir enfanté, la femme était déclarée impure. C'est à dire qu'elle ne pouvait pas venir aux abords du temple. Au quarantième jour, elle devait présenter son enfant au temple ainsi que des offrandes pour le rituel de purification.

Pour nous Chrétiens, **la fête de la chandeleur** vient clôturer la manifestation de Dieu aux hommes en son verbe fait chair, et **revêt plusieurs aspects** :

1 - Jésus n'est pas venu abolir la loi mais l'accomplir : Ainsi, selon ce qui est écrit, Jésus, comme tout premier-né de sexe masculin devait être consacré au Seigneur. Ses parents le menèrent donc à Jérusalem. Et dans le même temps, la Vierge Marie se soumit aux préceptes concernant son état de jeune mère (Lv 12).

2 – Le Christ rencontre son peuple en la personne du vieillard Siméon. « *L'Esprit Saint était sur lui* », nous dit l'évangile de Luc, et ses paroles adressées à la Sainte-Vierge seront prophétiques, dressant déjà le spectre de la croix qui sauvera l'humanité : « *Maintenant, ô maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations. Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël, et toi, ton cœur sera transpercé d'un glaive.* » (Lc 2,22).

3 – Et le plus important : Jésus-Christ est la vraie lumière ! Car par le mystère de l'incarnation, la lumière est entrée dans le monde. Ce n'est pas seulement une image poétique... Réfléchissons : Cette lumière qui est la première des créatures, c'est l'énergie primordiale de la vie : « *que la lumière soit !* » (Gn 1,3) lit-on dans les premières pages de la bible. A l'inverse, les ténèbres, ne sont rien, elles sont la « non-lumière », pour nous croyants, c'est vraiment Dieu qui est à l'origine de toute existence !

En cette fête de la lumière, **méditons** ces deux versets du début de l'Evangile de Jean, qui résument si bien la chandeleur :

« *La lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas arrêté. [] Le Verbe était la vraie lumière, qui éclaire tout homme en venant dans le monde.* » (Jn 1, 5, 9)

Et **soyons**, chacun des **porteurs de lumière**, c'est notre vocation de Chrétiens !

Philippe VINCENT – Diacre permanent

INFORMATIONS

- **Journée des fiancés** : Dimanche 3 février, rendez-vous à la messe de Jouques à 11 h, pour se rendre ensuite à la salle Jean-Paul II de Peyrolles.
- **Mouvement Chrétien des Retraités (M.C.R)** : réunion lundi 11 février à 14 h 30, Meyrargues.
- **Bible** : Peyrolles, lundi 11 février à 18 h 30 ; Meyrargues, vendredi 8 février à 14 h 30.



DIMANCHE 17 MARS *Récollecion au sanctuaire de Cotignac*

Heure d'arrivée à Cotignac : 10 h
Heure de départ : 18 h

Pour toute personne désirant se rendre au pèlerinage en bus ou en voiture, veuillez vous inscrire au secrétariat.

Si vous êtes intéressés pour venir en bus, des arrêts sont prévus dans les villages du Puy Ste Réparate, Meyrargues, Peyrolles et Jouques. Une participation de 5 euros est demandée pour les adultes uniquement.

Les inscriptions se font au secrétariat (par téléphone : 04.42.57.80.40 ou par mail : upavd@wanadoo.fr)

Prévoir des chaussures pour la promenade, et un pique-nique !
Pour ceux et celles qui ont des difficultés pour marcher, un bus vous déposera au sanctuaire.

Vous serez informés du programme de la journée par voie d'affichage et sur « L'Eau VIVE ».

AILLEURS DANS LE DIOCÈSE

**Toutes les informations diocésaines sur le site du Diocèse www.catho-aixarles.fr
Célébrations et Temps de Prière du samedi 2 février au Dimanche 17 février 2019**

- ❖ **Samedi 2 février** : - Pas de messe à Peyrolles.
- 18 h, au Puy Ste Réparate pour Ana et José ZARCO (d), et Jacques CHAZOT (d)
- ❖ **Dimanche 3 février** : - 9 h 30, à Meyrargues.
- 11 h, à Jouques pour Franck MARSICO (d)
- Mardi 5 février : 9h, au presbytère de Peyrolles.
- Jeudi 7 février : 18 h 30, à Meyrargues.
- Vendredi 8 février : - 17 h 30, à St Paul pour Suzanne BRUNIE (d)
- 18 h 30, au Puy Ste Réparate.



Dimanche de la Santé

- ❖ **Samedi 9 février** : - 18 h, à Peyrolles pour Roger CICION (d), Jacqueline RIVIERE (d) et Marcel BERNARD (d)
- 18 h, au Puy Ste Réparate pour Bernadette JESNE (d)
- ❖ **Dimanche 10 février** : - 9 h 30, à Meyrargues.
- 11 h, messe à Jouques pour Raymond CLEMENT (d)

- Mardi 12 février : 9 h, au presbytère de Peyrolles.
- Mercredi 13 février : 15 h, messe à la maison de retraite « Les Lubérons », Peyrolles.
- Jeudi 14 février : 18 h 30, à Meyrargues.
- Vendredi 15 février : 17 h 30 à St Paul.
- 18 h 30, au Puy Ste Réparate.
- ❖ **Samedi 16 février** : - 18h, à Peyrolles pour Frédéric DUPONT (d), Gérard VILALCACH (d), et la famille CURCIO
- 18 h, au Puy Ste Réparate pour Denise COLOMER (d)
- ❖ **Dimanche 17 février** : - 9 h 30, à Meyrargues.
- 11 h, messe à Jouques pour Jacques JOUVIN (d)



Temps de Prière

Temps de prière : Peyrolles (lundi 17 h)

Chapelet : Jouques (lundi 19 h - 20 h), et Meyrargues (mercredi 15h, animé par les sœurs)

Adoration Eucharistique : Jouques (lundi 13 h à 23 h), Le Puy (vendredi 15 h -16 h), Meyrargues (jeudi 17 h 30 - 18 h 30), Peyrolles (mardi 10 h -11 h), St Paul (mercredi 14h30 – 15h30).